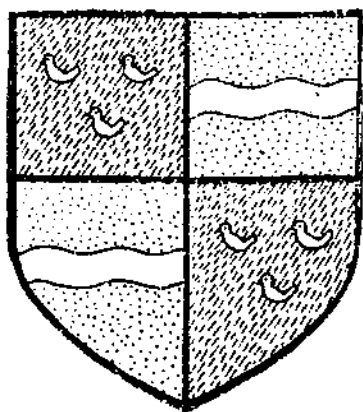




Juillet 1986

Pollionnay

Bulletin d'informations
municipales et communales

n°13



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 29 AVRIL 1986

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, l'Assemblée a :

- désigné une commission pour le suivi de la construction du complexe polyvalent,
- examiné des dossiers concernant des zones situées en NA au P.O.S.
 - . zone N A du Labbé : projet de construction avec avis favorable sous certaines réserves, notamment la construction d'un assainissement groupé avec mini-station avec les accords des différents organismes.

S'est abstenu : M. DESBOIS,

- . zone N A des Presles : renvoi, dossier à compléter,
- . zone N A des Mandrières : pas de solution définitive dans l'immédiat.

Une étude est en cours avec les services de l'Équipement et de l'Agriculture pour le projet des diverses opérations envisagées en ce qui concerne l'assainissement et la voirie,

- décidé de porter à 4 % le taux de la taxe locale d'équipement à compter du 1er JANVIER 1987,

- décidé de poursuivre les négociations avec le Cabinet LAMBERT pour le complexe polyvalent en ce qui concerne les honoraires des architectes, ainsi que la consultation des entrepreneurs par l'appel d'offres restreint.

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 10 JUIN 1986

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, l'Assemblée a :

- accepté de passer un contrat d'ingénierie avec le Cabinet BISSUEL CHAMUSSY, LAMBERT ainsi qu'avec M. CURTELIN, architectes, en ce qui concerne la deuxième tranche de travaux du complexe polyvalent

S'est abstenu : M. PICOTIN.

- sollicité une aide exceptionnelle auprès du Ministère de l'intérieur pour la construction du complexe polyvalent. L'attribution d'une seconde part de dotation globale d'équipement ayant été refusée par M. le Préfet. Un dossier sera donc établi au titre du chapitre 67-51.

S'est abstenu : M. PICOTIN.

- approuvé un deuxième avenant d'un montant de 13.153,19 Fr H.T. concernant les travaux de terrassement et parking effectués par les entreprises AUBY et MAZZA. Ces travaux sont terminés.

- donné son accord pour l'achat d'un lecteur enregistreur de disquettes avec les fonds de l'allocation scolaire des trois années antérieures, suivant la demande de M. le Directeur de l'Ecole.

COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 28 JUIN 1986

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, l'Assemblée a :

- approuvé le compte administratif pour l'exercice 1985, arrêté comme suit :

. excédent global de clôture : 1.180.367,56 Fr et félicité Monsieur le Maire pour cette très bonne gestion.

De cet excédent, l'autofinancement obligatoire pour le budget supplémentaire de 1986 est de 257.667,66 Fr.

- voté le budget supplémentaire pour l'exercice 1986 s'élevant à 3.287,56 Fr pour la section de fonctionnement et à 782.340 Fr pour la section d'investissement.

Pour l'année 1985, les dépenses se sont élevées à 1.607.518,36 Fr pour la section de fonctionnement et à 1.659.543,16 Fr pour la section d'investissement.

S'est abstenu M. PICOTIN.

Monsieur le Maire fait connaître que l'emprunt initialement prévu pour la construction du complexe polyvalent est réduit au montant de 1.000.000 Fr, les travaux ne pouvant être commencés qu'à l'automne.

Des travaux de réparation d'une des quatre cloches au clocher communal seront effectués avec remise en état de l'ensemble.

La pose de quatre aubettesabri-bus au long du parcours de la ligne de transport scolaire est envisagée. Le choix définitif sera fait après avis de la commission spéciale. Une étude est en cours.



ERRATUM

Une omission s'est produite dans notre liste des artisans, commerçants et industriels sur notre bulletin d'AVRIL où doit être ajouté :

- CAMPING CARAVANING

GARNIER Hubert

- Rochecoucou

- Tél. 78.45.81.51

Nous prions Mr et Mme GARNIER de bien vouloir nous excuser pour cette omission.

VOIRIE

Pour renforcer la sécurité des usagers du chemin de Valency, un miroir a été installé à la sortie Nord du Hameau, à l'intersection avec les départementales 70 et 99.

Nous vous en souhaitons bon usage.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Il est rappelé que :

- un service de collecte des ordures ménagères est organisé sur notre Commune par le Syndicat Intercommunal de l'Ouest Lyonnais.

Pour POLLIONNAY, le ramassage a lieu le mercredi.

Les ordures ménagères doivent impérativement être déposées dans des sacs plastiques ou des poubelles hermétiques et en bon état.

Les poubelles ou les sacs doivent être mis en place le jour du ramassage.

Une benne pour le ramassage des gros déchets sera mise en place, au lieu habituel, durant la période du 18 au 25 JUILLET prochain. Elle est réservée aux seuls habitants de POLLIONNAY.

ASSISTANTE SOCIALE

Madame DOUCET; assistante sociale de la M S A se tient à votre disposition tous les premiers mercredi du mois, de 9 h à 11 h Salle Jourdan.

Vous pouvez la consulter pour tous les problèmes qui s'imposent à vous, que vous soyez assurés au régime agricole ou général.

ATTENTION : exceptionnellement, il n'y aura pas de permanence de l'assistante sociale en AOUT.

ASSISTANTES MATERNELLES

Les familles qui recherchent une assistante maternelle agréée pour la garde de leurs enfants, peuvent s'adresser à Mme PHAL, responsable P M I du secteur.

Permanence au Centre Social de Craponne tous les mardi de 9 h à 12 h - Tél. 78.57.03.66

COMITÉ FRANÇAIS CONTRE LA FAIM

La collecte faite sur la voie publique le 20 AVRIL dernier, au profit du CFCF a permis de participer au projet de résurrection des villages de la vallée de KARAKORO en MAURITANIE, pratiquement anéantis par 10 années de sécheresse.

Grâce à notre générosité, deux animateurs sillonnent la région pour apprendre aux paysans à maîtriser l'eau trop rare ou trop violente qui leur tombe du ciel tandis qu'une jeune femme visite les familles où 80 % des enfants présentent des symptômes de malnutrition.

Soyons assurés que notre obole est bien utilisée et gardons le coeur généreux.

ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

Une opération de ramassage des textiles usagés et de vieilles radiographies est prévue pour le 11 OCTOBRE 1986.

Réservez leur vos vieux vêtements, couvertures, chiffons, etc, et vos clichés radio périmés.

TRANSPORTS T. C. L.

Après une entrevue avec les responsables du réseau et sur leur conseil, une enquête ayant été effectuée auprès des usagers éventuels, le Conseil Municipal acceptait de prendre en charge, pour moitié, le déficit supplémentaire (7.500 Fr par an) , occasionné par la prolongation du trajet jusqu'à POLLIONNAY, du car quittant TASSIN à 17 h 30.

Malgré ses demandes répétées, la municipalité n'a pu obtenir satisfaction, le Syndicat des TCL, trop lourdement déficitaire se refuse à toutes prolongations de réseau.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL EN VUE DE LA PROTECTION SOCIALE DES PERSONNES AGÉES DES CANTONS DE VAUGNERAY ET TASSIN

AIDE AUX VACANCES

Nous vous informons que la Caisse Régionale "Rhône Alpes" d'assurance maladie accepte de participer aux séjours de vacances des personnes âgées qui remplissent les conditions requises à cet effet.

Les participations sont allouées après examen d'une demande présentée à l'aide d'un imprimé spécialement prévu à cet effet, qui doit être demandé et retourné à :

Caisse régionale d'assurance Maladie
Action/sanitaire et sociale - vacances 3ème âge
35, rue Maurice Flandrin
69436 LYON CEDEX 3 (Tél. 78.53.81.65)

Le lieu de séjour est librement choisi par le pensionné :

- . sur le territoire métropolitain (maisons familiales, maisons spécialisées pour l'hébergement des personnes âgées, hôtels, etc...)
- . ou à l'étranger, sous réserve que les séjours soient organisés par un club ou une association du 3ème âge ou caisse de retraite complémentaire.

Par contre, il n'est pas accordé de participation aux frais engagés par les retraités se rendant dans leur famille, qui louent un appartement ou qui partent en voyage organisé. Toutefois, les demandes concernant les circuits de 7 à 15 jours, organisés par des clubs ou associations, en France ou à l'étranger, sont examinées.

Durée du séjour : 7 à 15 jours (2 repas / nuit constituant / journée complète).

Le taux des prises en charge varie de 50 à 100 % des frais de séjour, selon les ressources des bénéficiaires et dans la limite d'un prix de journée de 95 Frs. Vous trouverez, ci-dessous, le barème établi pour l'exercice 1986.

En principe la participation de la caisse régionale est versée à l'établissement au vu de la prise en charge, qu'aura dû remettre le bénéficiaire à son arrivée. Toutefois, notre participation est bien entendu réglée au bénéficiaire si celui-ci a dû faire l'avance complète des frais (la prise en charge complétée devra le mentionner expressément).

Il ne peut être accordé qu'un séjour par an pendant deux ans, avec ensuite une interruption d'une année.

Les frais de transport ne peuvent donner lieu à indemnisation.

BENEFICIAIRES	RESSOURCES MENSUELLES		
	100 % = 95 Fr	70 % = 66,50 Fr	50 % = 47,50 Fr
<u>Taux prise en charge</u>			
Personne seule	0 à 2.660	2.661 à 3.322	3.323 à 4.045
Ménage	0 à 3.990	3.991 à 4.920	4.921 à 5.883
3 Personnes	0 à 5.324	5.325 à 6.456	6.457 à 7.580

Les ressources sont appréciées compte non tenu de l'allocation logement. Le loyer et les charges pour le chauffage ne font l'objet d'aucune déduction.

QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE SECURITE - C H E Z V O U S

- Fermez votre porte à clé sans laisser la clé sur la serrure
- N'ouvrez qu'aux personnes connues et de confiance
- Ne montrez jamais votre argent ou vos bijoux, ni le lieu où ils se trouvent,
- Ne conservez que de petites sommes d'argent liquide,
- Ayez toujours à portée de la main, et surtout séparés de toute somme d'argent, les documents administratifs susceptibles de vous être demandés (livret de famille, livret de pension, etc...)

ÉTAT CIVIL (du trimestre)

NAISSANCES : Orane LABROSSE 1e 27 MARS
 Clémence JASSERAND 1e 16 AVRIL
 Jessica MARIGNIER 1e 23 MAI

MARIAGES : Christian BARRAL et Marie-Antoinette PERRATON 1e 2 MAI
 Jean SUWALSKI et Danièle VANIER 1e 7 JUIN
 Georges BERROT et Colette LAURENT 1e 21 JUIN
 Philippe ROUX et Christine DEMONVERT 1e 28 JUIN

DECES : Néant

PERMIS DE CONSTRUIRE DÉLIVRÉS DEPUIS LE 1er JANVIER

M. FRANCOIS - La Sigaudière extension de maison
M. GOEPFERT Y. - Les Mandrières extension de maison
M. LARDELIER M. - Ponce construction d'une maison
M. POCACHARD R. - la Poizatière construction d'une maison

SERVICE NATIONAL

Les jeunes gens nés en MARS, AVRIL, MAI et JUIN 1969 doivent se faire recenser avant la FIN JUILLET 1986.

Se présenter au secrétariat de Mairie, muni du livret de famille des parents.

ÉCOLE PUBLIQUE MIXTE DE POLLIONNAY

INSCRIPTIONS : RENTREE DE SEPTEMBRE 1986

Les dernières inscriptions des enfants désirant fréquenter l'Ecole publique mixte de POLLIONNAY, au cours de l'année scolaire 1986/1987 seront reçues par le Directeur de l'Ecole Primaire :

- le LUNDI 1er SEPTEMBRE 1986 de 17 h 30 à 18 h 30,
- le MARDI 2 SEPTEMBRE 1986 de 8 h 30 à 11 h 30

Apporter : le LIVRET DE FAMILLE et le CARNET DE VACCINATIONS

Les enfants ayant 2 ans au moment de la rentrée scolaire (03.09.86) seront inscrits et scolarisés dès la rentrée de SEPTEMBRE 86.

Pour les enfants qui atteignent 2 ans entre la rentrée de SEPTEMBRE et celle de FEVRIER, ils seront inscrits, mais scolarisés à la rentrée des vacances de FEVRIER.

FESTIVITÉS DU 14 JUILLET

- Le 13 JUILLET à 20 h 30 : Grand BAL populaire organisé par l'Amicale des SAPEURS-POMPIERS
- le 14 JUILLET à 15 h : Manifestation de la Fête Nationale
Défilé avec la Clique de POLLIONNAY
- " de 10 h à 19 h : Portes ouvertes au club du Tilleul

A. S. C. P.

BIBLIOTHÈQUE

Les vacances approchent, l'équipe d'animation de la Bibliothèque vous informe des horaires de permanences pour les mois de JUILLET et AOUT.

La bibliothèque sera ouverte aux lecteurs :

- le mercredi de 10 h à 11 h
- le dimanche de 11 h à 12 h.

Nous préférons réduire le temps des permanences durant la période des vacances, plutôt que de fermer la Bibliothèque pendant un mois complet. Nous espérons ainsi vous faciliter le prêt de livres.

De plus, la durée de prêt des livres est prolongée pour toutes les vacances jusqu'au 7 SEPTEMBRE, quelle que soit la date de sortie du livre. Ainsi vous pourrez partir tranquilles avec vos livres.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances, et nous vous accueillons en Septembre avec une exposition sur LES MONTS DU LYONNAIS dans le cadre de la Foire.

MAISON DE LA RENCONTRE

Avec l'été, la Maison de la Rencontre va suspendre certaines de ses activités.

. Les cours d'ANGLAIS et de ROCK, grâce à la conscience professionnelle et à la sympathie de nos professeurs, ont rencontré un grand succès.

. L'atelier "bois-vannerie" s'est poursuivi tout au long de l'année. Sous la houlette de Claude VINCENT nous nous sommes découverts certains talents.

. Nos "dimanches-café" vous accueilleront toujours le premier dimanche de chaque mois à partir de 10 h 30.

. Le 20 AVRIL dernier nous nous retrouvions une quarantaine de personnes pour la visite guidée de St Jean et du "vieux Lyon" où nous avons approfondi Histoire et Architecture ... Visite très appréciée.

. Deux personnes sont venues étoffer notre groupe de travail sur le passé de POLLIGNONNAY. Les recherches continuent...

. Le Jour de la FOIRE, la Maison de la Rencontre espère pouvoir apporter un complément local dans l'exposition sur les MONTS DU LYONNAIS présentée par la BIBLIOTHEQUE.

. Toutes ces activités peuvent reprendre et d'autres peuvent naître dès la rentrée de Septembre. Si vous êtes intéressés ne manquez pas de nous contacter dès à présent, soit au cours des "dimanches-café", soit auprès des responsables (78.48.13.75 - 78.48.10.89)

FOOT

Après une fin de saison assez laborieuse, pour l'équipe première, nous avons vécu une journée mémorable avec le MATCH DE GALA, où les anciens, malgré toutes leurs qualités, n'ont pu contenir la fougue des jeunes de l'équipe fanion. La revanche sera pour l'année prochaine ...

Le samedi 7 JUIN, Dominique se mariait. Tous ses amis ont fêté les jeunes époux et formé une haie d'honneur à la sortie de l'Eglise. Ce n'est qu'un au revoir ...

Des raisons professionnelles risquent d'empêcher Jean BLIEM de s'adonner, comme il le voudrait, aux entraînements des jeunes. Il est INDISPENSABLE que quelques bénévoles prennent en charge le mercredi après-midi. Nous ferons tout notre possible pour que toutes les équipes engagées soient encadrées et accompagnées.

Bonnes vacances à tous ! et rendez-vous Fin AOÛT pour la reprise des entraînements.



COMITÉ DE LA FOIRE

Chers Amis,

Réservez votre journée du 7 SEPTEMBRE pour visiter notre traditionnelle FOIRE, associée à la VOGUE.

Venez : admirer les expositions,
faire un tour de manège,
acheter aux nombreux forains,
y prendre le repas de midi,
tenter votre chance à la tombola,
écouter de la musique,
regarder les courses de chevaux,
recevoir le baptême de l'air en hélicoptère,
jouer aux boules,
etc...

PASSER UNE JOURNEE AGREABLE DANS LA BONNE HUMEUR, et la terminer au BAL des classes en 7.

ASSOCIATION DES FAMILLES

En cette fin d'année, voici un petit bilan des activités de cette année.

- la REUNION-DEBAT sur le CREDIT du 25 OCTOBRE 1985 n'a pas eu le succès que le sujet aurait pu faire espérer.

- notre proposition de GARDE d'ENFANTS, un samedi après-midi par mois à également subi un échec. Nos trois jours d'essais depuis AVRIL n'ont eu aucun succès. Nous ne donnerons donc pas suite à cette expérience.

Mais tout n'est pas négatif à l'Association.

- la GYMNASTIQUE est suivie assidûment et le cours mixte du lundi soir s'est révélé une réussite. Ses participants et leur "professeur" : Mme BORCHET, se félicitent de cette initiative et nous encourageons fortement d'autres messieurs à venir rejoindre, à la rentrée, les 4 pionniers qui ont servi de cobayes. Les séances du jeudi matin sont également bien appréciées. En Septembre, VENEZ GROSSIR L'EFFECTIF, MESDAMES ! ce n'est pas si dur que ça et on se sent bien dans sa peau ensuite.

Pour tous renseignements, contactez Mme ROUX au 78.48.14.30, vous serez reçues avec gentillesse.

Pour la saison prochaine, nous allons essayer, à nouveau, d'organiser de la GYMNASTIQUE pour ENFANTS. Si cela vous intéresse, parlez-en à Mme RABAUD au 78.48.14.89. Elle se fera un plaisir de vous renseigner et d'inscrire votre enfant.

- la COUTURE voit tous les vendredis 5 à 6 personnes constituer leur garde-robe sous la direction éclairée et efficace de Mme CORBEL de MARCY. Quelle économie ! et quel plaisir de produire ses vêtements et ceux de ses proches. Si vous vous sentez couturière quelque part ... Mme RABAUD vous donnera toutes les directives pour vous joindre à ces dames.

- la sortie à HOLLIDAY ON ICE a entraîné 50 personnes de POLLIGNONNAY au Palais des Sports en Octobre 1985. Tout le monde fût ravi de la soirée. Peut-être proposerons-nous une nouvelle sortie cette année pour voir une OPERETTE, par exemple. Qu'en pensez-vous ?

... / ...

- le REPAS DES ANCIENS a également été réussi, grâce à la MUNICIPALITE qui a financé cette journée. Le traiteur M. Fleury GRAEL de SAVIGNY a régalié tout le monde de sa bonne cuisine.

L'allant et l'amabilité des serveurs et serveuses bénévoles de l'Association, ont contribué aussi à ce succès. Merci à toutes ces bonnes volontés. Merci également à M. MORETTON qui, gracieusement, permet à nos nappes et serviettes de retrouver leur blancheur pour resservir l'année prochaine.

- les BOURSES AUX VETEMENTS sont toujours fructueuses. Il est seulement dommage de constater que ce service rendu aux familles (les prix pratiqués sont très bas) par des bénévoles, soit "récompensé" par des vols de plus en plus nombreux.

Préparez vos vêtements pour la semaine du 22 au 26 SEPTEMBRE.

- pour la FETE DES MERES, Monsieur le Maire a remis la médaille de BRONZE de la Famille française à Mme et Mr BOUCHARD de LARNY. Ensuite toutes les familles se retrouvaient autour d'un vin d'honneur offert par la Municipalité.

- FOIRE - le 7 SEPTEMBRE : vous pourrez admirer une magnifique EXPOSITION de reproductions de différents BATEAUX (voiliers, chalutier, péniche, etc) entièrement réalisés par M. DECOUVELEARE avec beaucoup de précision, pour aider au financement d'un SCANNER pour la Ville de ROANNE. Tous ces bateaux sont en parfait état de fonctionnement.

Vous avez des jouets ELECTRIQUES cassés. Ne les jetez pas ! Ils intéressent M. DECOUVELEARE. Donnez-les ! Vous contribuerez à une bonne action. Vous pouvez les déposer chez M. CELLIER à la Rapaudière, ou les apporter le jour de la Foire. Merci d'avance.

Repas : nous vous rappelons que l'Association des Familles organise également ce jour-là le repas de midi. Venez nombreux !

Voilà une année bien remplie. Vous avez bien mérité vos vacances. Nous vous les souhaitons bonnes et ensoleillées. Retrouvons-nous en SEPTEMBRE, en pleine forme pour une nouvelle saison.

COMITE DES FÊTES

A l'attention de toutes les Sociétés de POLLIONNAY

Le COMITE DES FETES ET DE LA FOIRE rappelle aux Sociétés qu'il peut leur prêter, gratuitement, pour leurs fêtes le matériel ci-après : 1 Chapiteau-bar, des tables, des bancs, des barrières de circulation, des bacs pour le rafraîchissement des boissons, des verres, des cuillères, couteaux et fourchettes.

Le Comité loue également une friteuse électrique pour le prix de 150,00 Fr pour une soirée et 200,00 Fr pour 2 jours. Le prix comprend la fourniture de l'huile.

Le Comité revend, sans bénéfices, des nappes, des serviettes et des assiettes en papier.

Pour tous renseignements s'adresser soit à M. LATOUR (garde) Tél. 78.48.11.77 ou à Mme BELMON à la Poizatière Tél. 78.48.11.48.

CLUB DU 3ÈME ÂGE "LE TILLEUL"

Traditionnellement le Club organise sa journée "Portes Ouvertes" le 14 JUILLET de 10 h à 19 h dans la Salle Paroissiale.

Comme à l'accoutumée vous y trouverez un bon accueil, des amis à rencontrer, des pâtisseries "maison", des boissons fraîches, et vous pourrez choisir dans nos stands les bibelots ou lainages confectionnés par les membres du club.

Nous comptons sur vous et vous en remercions d'avance.

A l'attention des membres du club : nous leur rappelons qu'il n'y aura pas de réunions après le 14 Juillet. Elles reprendront le Jeudi 18 SEPTEMBRE.

ÉCOLE DE MUSIQUE

Grâce à M. CHAVAND, que nous remercions sincèrement, l'ÉCOLE DE MUSIQUE s'enorgueillit maintenant d'une magnifique "enseigne" en bois sculpté.

Il faut déjà penser à organiser la rentrée de SEPTEMBRE.

L'ÉCOLE DE MUSIQUE a décidé d'élargir le choix des instruments de musique proposés.

Par quel instrument, votre enfant, ou vous-même, seriez intéressé ?

- guitare,
- piano,
- flûte traversière,
- violon,
- clarinette,
- flûte à bec ?

Pour tous renseignements n'hésitez pas ! Appelez Mr PRADEL au 78.48.10.49 ou Mme CELLIER au 78.48.10.41.

FOIRE : Pour la Foire, à l'ÉCOLE DE MUSIQUE (à côté de la poste) aura lieu une exposition sur la MUSIQUE AFRICAINE. Soyez nombreux à venir nous voir.

Vous pourrez également faire inscrire votre enfant, ou vous faire inscrire ce jour-là.

Le prochain bulletin paraîtra DEBUT OCTOBRE.

Faites parvenir vos articles avant le 10 SEPTEMBRE 1986 à "Commission information, Mairie de POLLIONNAY".

Les Membres de la COMMISSION INFORMATION vous souhaitent un

" B O N E T E "